

Date :

Nom / Prénom :

Numéro Permis pilote N°1 :

Numéro Permis pilote N°2 :

Téléphone :



DÉCHARGE & CONTRAT DE LOCATION

LES IMPERATIFS A LA PRATIQUE

Vous devez :

-être âgé d'au moins 18 ans (8 ans pour les passagers)

-être titulaire du permis B (voiture) ou moto (à présenter le jour de la randonnée)

-Les participants déclarent n'avoir aucune contre indication à la pratique d'activités physiques et sportives. Dans le cas où les informations fournies seraient inexactes, le guide se décharge de toute responsabilité.

LES CONSIGNES DE SECURITÉ

Nous vous demandons de :

-respecter le code de la route et l'environnement

-respecter les distances de sécurité entre les quads, votre place dans le groupe et le rythme imposé par le guide

-sur les chemins, respecter les autres usagés en leur laissant la priorité et couper éventuellement les moteurs pour ne pas effrayer les animaux.

Tout participant reconnaît que la pratique du quad est une activité qui présente des risques et il en accepte les conditions: le guide ne pourra être tenu responsable pour tout accident survenu à la suite de fautes individuelles. Le non respect des consignes de sécurité pourra entraîner l'exclusion sans remboursement du participant.

Tout incident mécanique, imprévisible par nature, ne pourra donner lieu à des dédommagements.

Tenue conseillée (pantalons, chaussures fermées et haut manche longue)

DEGRADATIONS

Une caution de 500 euros par machine sera demandée pour la randonnée.

500 € Montant qui correspond à la franchise d'assurance en cas de sinistre.

Elle sera restituée à l'issue de la randonnée, déduite des dommages éventuels.

Tout dommage matériel causé sur les véhicules dû au non respect des consignes de sécurité sera facturé. Idem en cas de détérioration due au non maitrise du véhicule. Si le montant des dégradations est supérieur à la caution, la différence vous sera demandée.

Toutes dégradations sur le quad de la location, Votre responsabilité est engagée en vertu de l'article 1732 du code civil.

CONDITIONS DE RESERVATION ET ANNULATION

-le guide se réserve le droit d'annuler en cas de nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure

ASSURANCES

Le guide est assuré en responsabilité civile organisation avec une obligation de moyens, dans les conditions normales de circulation. Dans ces mêmes conditions, nos véhicules sont assurés pour les accidents corporels causés à un tiers. Toutefois, tout dommage causé à un tiers résultant du non respect des réglementations ou consignes données par le guide entraine l'annulation des garanties. Dans ces conditions, la responsabilité du conducteur sera totale.

CONDITIONS & ACCEPTATION DES REGLES DE BONNE CONDUITE

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»